



COMMUNIQUÉ

ALIMENTATION COUCHE-TARD FOURNIT DE L'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE AU SUJET DE SON OFFRE VOLONTAIRE VISANT LA TOTALITÉ DES ACTIONS DE STATOIL FUEL & RETAIL

Laval (Québec) Canada – Le 12 juin 2012 – Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard ») (TSX : ATD.A ATD.B) souhaite revenir sur les communiqués qui ont été diffusés précédemment concernant son offre afin d'apporter les précisions suivantes :

- Couche-Tard a diffusé le communiqué d'hier en réaction à ce qu'elle considérait comme de fausses rumeurs sur le marché selon lesquelles il était question qu'elle majore son offre. Or, Couche-Tard tenait et tient encore à préciser qu'il n'y aura aucune majoration de l'offre. Par conséquent, elle ne voit aucune raison pour que l'action de Statoil Fuel & Retail ASA se négocie au-dessus du prix d'offre de 51,20 NOK, surtout après avoir clairement indiqué que son offre constituait sa meilleure offre définitive.
- Il a été fait mention dans le communiqué d'hier que « certains actionnaires clés » avaient décidé de déposer leurs actions en réponse à l'offre. Cette affirmation fait référence à l'acceptation d'un important actionnaire qui a déposé 3,44 % des actions en circulation le jeudi 5 juin. L'emploi de la mention « certains actionnaires clés » visait à protéger l'identité de cet actionnaire. Nous apportons cette précision par suite d'une demande en ce sens formulée par la Bourse d'Oslo.
- Couche-Tard veut dissiper tout doute quant à la date de règlement des actions de Statoil Fuel & Retail qui seront déposées en réponse à l'offre durant la période du 13 juin au 20 juin 2012 et confirme que ces actions seront réglées vers le 25 juin 2012, à la condition que toutes les opérations en cours visant les actions déposées soient réglées d'ici le 20 juin 2012.

Couche-Tard a la conviction que les actionnaires de Statoil Fuel & Retail qui n'ont pas encore déposé leurs actions en réponse à l'offre le feront d'ici le 20 juin 2012 car, selon elle, la conjoncture de plus en plus difficile du marché rend son offre en espèces d'autant plus attrayante. Un autre actionnaire important a accepté aujourd'hui de déposer ses actions en réponse à l'offre, ce qui signifie que le niveau d'acceptation de l'offre atteint 77,71 % au moment de la diffusion du présent communiqué.

Les questions concernant l'offre peuvent être adressées à la personne suivante :

Agent réceptionnaire :

Nordea Bank Norway ASA, Issuer Services

Tél. : +47 22 48 62 62

Télec. : +47 22 48 63 49

Issuerservices@nordea.com

À propos d'Alimentation Couche-Tard

Alimentation Couche-Tard Inc. est le chef de file de l'industrie canadienne de l'accommodation. Elle est la plus importante société en Amérique du Nord en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins exploités par la société. Au 29 janvier 2012, son réseau comptait 5 817 magasins d'accommodation, dont 4 225 sont dotés d'un site de distribution de carburant. À cette même date, la société avait des contrats pour l'approvisionnement en carburant de 338 sites exploités par des exploitants indépendants. Le réseau de Couche-Tard est constitué de 13 unités d'affaires, dont 9 aux États-Unis qui couvrent 42 États américains et le district de Columbia et 4 au Canada qui couvrent les 10 provinces. Plus de 53 000 personnes travaillent dans l'ensemble du réseau de magasins d'accommodation et aux centres de services de Couche-Tard.

On trouvera de plus amples renseignements sur Alimentation Couche-Tard au <http://www.couchetard.com/corporate/>.

Personne-ressource :

Raymond Paré, vice-président et chef de la direction financière

Tél. : 450-662-6632, poste 4607

investor.relations@couche-tard.com

www.couche-tard.com/corporate/

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans le présent communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à », ainsi qu'à l'emploi d'autres expressions apparentées et du futur. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que, par conséquent, ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou que celles-ci pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection en particulier. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les documents déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est basée sur l'information disponible en date du communiqué.